

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er juillet 2009

OBJET
de la Délibération

SPORTS ET LOISIRS
- SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT
AUX ASSOCIATIONS
- ANNEE 2009

Date de convocation du Conseil Municipal

23 juin 2009

Date d'affichage : 23 juin 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER, Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, Mmes OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, M.DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER

Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

SPORTS ET LOISIRS-SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS –ANNEE 2009

Rapport de Jean-Jacques PARMENTIER

La commission « Sports et loisirs » a examiné les demandes de subventions de fonctionnement des associations de loisirs.

Elle a retenu la répartition suivante :

- Association Pondi-Tricot	86 € (86 € en 2008)
- Association Cré-Actif	306 € (306 € en 2008)
- Association des Astronomes Amateurs d'Armorique	200 € (179 € en 2008)
- Association Ludothèque-Jeux pour tous	6 048 € (6 048 € en 2008)

Nous vous proposons :

- d'accorder ces subventions

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 2 juillet 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**